

Le Rucher de la Croix du Bois

Lettre d'information du mois de Juin 2015



Un rucher au Parc de la Croix du Bois...

Un rucher composé de 3 ruches vient d'être installé au Parc municipal de la Croix du Bois. Ce nouveau programme permet de participer activement à la sauvegarde des abeilles et à la préservation de la biodiversité grâce au rôle pollinisateur des abeilles.

Le Parc de la Croix du Bois a été choisi pour son cadre et sa proximité avec le Bois de la Mérantaise. Le site est particulièrement propice au développement des abeilles puisque de nombreuses plantes mellifères (qu'il faudrait appeler plus justement "nectarifères") se trouvent aux abords du Parc et notamment dans le bois. Aujourd'hui, les colonies d'abeilles vivent mieux en milieu urbain que dans les campagnes en raison de l'absence de traitement phytosanitaires, d'une température légèrement supérieure et d'un enchaînement de floraison souvent plus régulier.

Les ruches installées sont de type Dadant, elles portent le nom de leur inventeur Charles Dadant (1817-1902) considéré comme l'un des fondateurs de l'apiculture moderne. Chaque ruche est composée d'un corps en bois de forme carrée dans lequel sont disposés des cadres cirés verticaux pour le développement de la colonie. Sur le corps de chaque ruche peuvent s'emboîter une ou plusieurs hausses dédiées à la production et au stockage du miel.

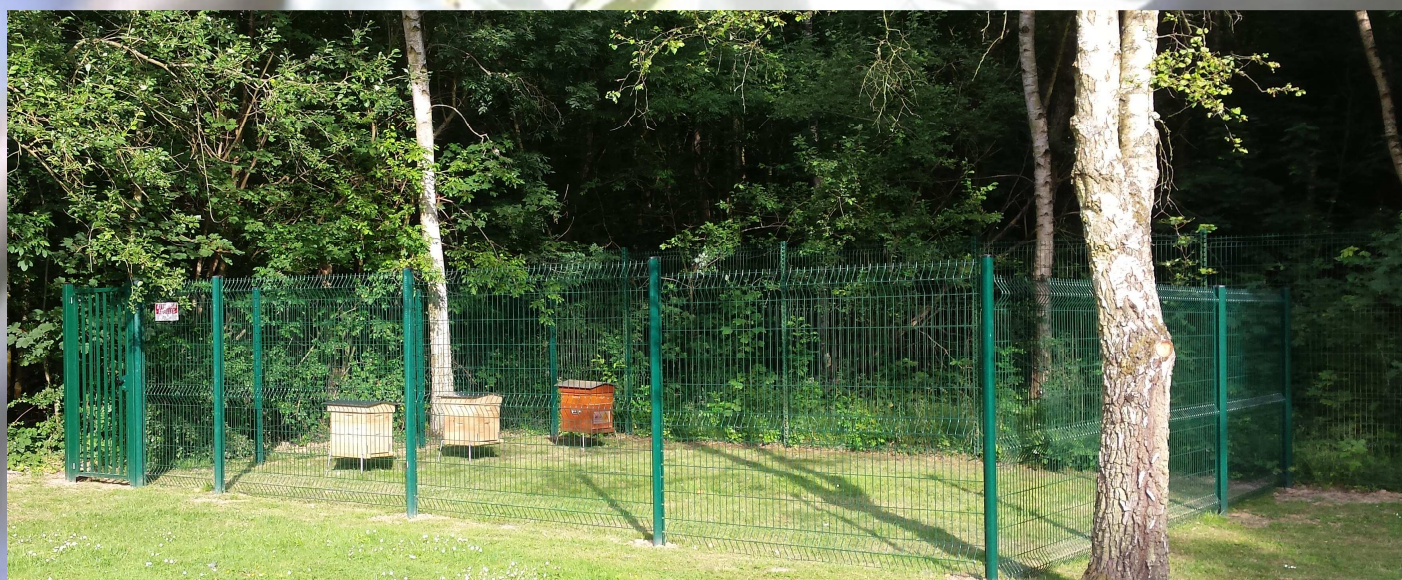
Les abeilles qui peuplent les ruches de la Croix du Bois sont de race Frère Adam (ou Buckfast). Elles portent le nom du moine qui a consacré sa vie (1898-1996) au développement de cette nouvelle abeille par croisements successifs. L'objectif du frère Adam était d'obtenir une espèce possédant une combinaison de qualités propices à la pratique de l'apiculture moderne (en proposant des récoltes maximales) avec un minimum de travail. Cette abeille est surtout reconnue pour sa douceur et sa capacité à produire du miel.

L'apiculteur est un éleveur d'abeille – en latin *apis*. Cette activité remonte à la plus haute antiquité. La conduite du rucher consiste principalement à veiller à l'état démographique des colonies afin d'optimiser leur production et d'assurer leur survie. Pour cela, l'apiculteur mène des actions de protection des colonies (contre les effets du climat et les possibles intrusions de l'extérieur) et assure le nourrissage et les traitements antiparasitaires adaptés.

Contrairement à l'idée reçue, l'abeille n'est pas agressive et ne pique que si elle se sent menacée.

Venez découvrir le rucher du Parc de la Croix du Bois en journée ou le week-end *

** selon les horaires d'ouverture du parc de 8h à 20h du 1^{er} avril au 31 octobre*



L'enruchement des essaims

Le peuplement des ruches doit avoir lieu le soir, au coucher du soleil. Avant toute intervention, il est nécessaire d'enfumer à l'aide de l'enfumeur qui est l'accessoire indispensable lors de chaque intervention de l'apiculteur.

Les essaims issus d'élevage sont développés sur 5 à 6 cadres alvéolés (en général 4 cadres de couvain et 2 cadres de réserve de miel). L'enruchement consiste à déposer ces cadres et le nouvel essaim dans le corps de ruche au sein duquel il va se développer jusqu'à l'automne en prévision de son hivernage.

Les travaux apicoles et le matériel utilisé seront présentés au fil des saisons dans les prochaines lettres d'information du rucher.



Nos abeilles en quelques chiffres...

Une colonie contenue dans une ruche, c'est :

- 1 reine qui peut pondre jusqu'à 2 000 œufs par jours (à peu près son propre poids...).
- 15 000 à 40 000 ouvrières selon la saison (elles sont plus nombreuses au printemps et en été)
- 0 à 2000 faux-bourçons (les mâles des abeilles) : totalement absents des ruches en automne et en hiver, ils servent à féconder les reines au printemps et en été

Une abeille c'est :

- 6 pattes (3 paires), caractéristique propre à tous les insectes
- 2 paires d'ailes
- 2 antennes
- 1 trompe
- 2 yeux à facettes (4500 par œil chez l'ouvrière et 7500 par œil chez le faux-bourçon...pour mieux repérer les reines à féconder...)
- 3 ocelles (qui captent la lumière)

Une butineuse vole couramment à 3 ou 4 km de sa ruche (voir plus en cas de disette). Le fait que la ruche soit située à proximité des ressources en nectar et pollen permet de limiter ces déplacements.

Quelles championnes !

Pour assurer leurs déplacements, les butineuses volent approximativement à 30 km/h (8,33 m/s) avec 200 battements d'ailes par seconde

Les butineuses pèsent de 70 à 80 mg et sont capables de transporter 75 mg de nectar par voyage (dans leur jabot) ou 50 mg de pollen (sur leurs pattes postérieures). Imaginons que nous devons porter sur plusieurs centaines de kilomètres, un sac à dos d'un poids identique à notre propre poids...

Une vie épuisante...

Si une reine peut vivre jusqu'à 4 ans, une ouvrière ne vivra que 3 à 4 semaines en été et 3 à 4 mois en hiver. Quant aux faux-bourçons, ils ne vivent que 50 jours seulement et sont tous expulsés de la ruche en fin d'été : il ne reste donc pas un seul mâle depuis la fin de l'été jusqu'au mois de mars suivant !

La prochaine lettre d'information du rucher municipal sera publiée en juillet